



Le Sud-Grésivaudan à énergie positive, c'est parti !

Réduire de moitié les besoins en énergie d'ici 2050 et les couvrir par des énergies renouvelables locales, tel est l'objectif que se sont fixé le Syndicat mixte Pays du Sud-Grésivaudan et ses partenaires.

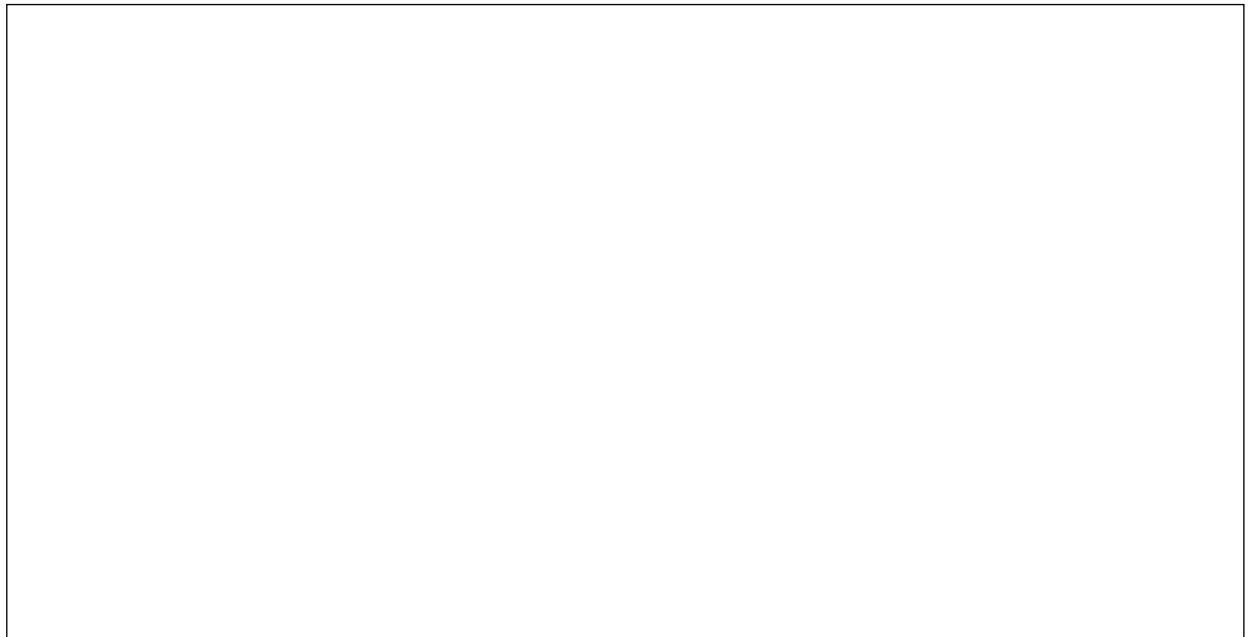
Elus et collaborateurs du programme Tepos du Sud-Grésivaudan se sont ainsi réunis la semaine dernière pour la signature officielle de l'accord de partenariat, document qui lie l'Ademe, la Région Rhône-Alpes et le Syndicat mixte pour la mise en œuvre du programme Tepos Sud-Grésivaudan.

Jean-Michel Revol, président du Syndicat mixte, rappelait que dans le cadre du projet de loi relatif à la transition énergétique pour la croissance verte, le label Tepos se déploiera désormais à l'échelle nationale.

Il remerciait de leur présence Jérôme d'Assigny, directeur adjoint de l'Ademe Rhône-Alpes et Maryvonne Boileau, conseillère régionale, gage du partenariat qui les lie pour les trois années à venir.

Après avoir rappelé les objectifs que le Sud-Grésivaudan s'est fixé, le président du Syndicat mixte a laissé place aux débats et aux échanges entre les élus et les partenaires du programme.

Cette soirée de lancement a permis de faire un point d'étape sur l'état d'avancement des différentes actions déjà engagées par les services du Syndicat mixte et les partenaires, dans ce vaste chantier qu'est le programme Tepos.



Elus, techniciens et partenaires du programme Tepos, tous acteurs de la transition énergétique sur le Sud-Grésivaudan, au moment de la signature officielle de l'accord cadre. Au premier plan de gauche à droite : Jérôme d'Assigny (directeur adjoint de l'Ademe), Jean-Michel Revol (président du Syndicat mixte Pays du Sud-Grésivaudan) et Maryvonne Boileau (conseillère régionale).

Au deuxième plan de gauche à droite : Laurent Guilly (directeur du Syndicat mixte), Yannick Papaix (chargé de missions Ademe), Jean-Pierre Druz (Banque Populaire des Alpes), Jean-Claude Potié (vice-président de la CCBI), Jean Cartier (vice-président de la 3C2V), Léa Fabre (chargée de missions Tepos Sud-Grésivaudan), Robert Alleyron-Biron (conseiller délégué de la 3C2V), Etienne Masson (Ageden), Thomas Faure (Maison de l'emploi du Centre Isère), Jean-François Michon (directeur des Régies de Saint-Marcellin et Vinay)

Accompagnement des collectivités, montée en compétence de la filière du bâtiment, bouquet de services pour conjuguer efficacité énergétique et performance économique des entreprises, développement des énergies renouvelables pour renforcer l'indépendance énergétique du territoire, autant de sujets et de domaines sur les-

quels le programme Tepos Sud-Grésivaudan permettra de nombreuses avancées pour le territoire.

Le Sud-Grésivaudan à énergie positive, c'est possible aussi et surtout grâce à la présence, aux côtés du Syndicat mixte, structure porteuse de la démarche, de partenariats avec les acteurs et forces vives du territoire,

apportant chacun leur brique à l'accompagnement local de la transition énergétique. Une force pour le territoire et son développement, et la présence des principaux partenaires lors de la signature de cette convention traduit cet engagement collectif pour le territoire Sud-Grésivaudan.

Le Mém PRATIQUE

	POMPIERS - Tél. 18.	GENDARMERIE - Tél. 17.	SAMU - Tél. 15.	
PHARMACIE DE GARDE DES SECTEURS DE SAINT-MARCELLIN ET DU ROYANS Pour connaître la pharmacie de garde, composer le 04 75 48 18 63. La garde commence le samedi à 19 h et se termine le samedi suivant à 19 h. Le dimanche, la pharmacie est ouverte de 9 h à 12 h. En dehors de ces heures et la nuit, il ne sera répondu qu'après un appel téléphonique.	SAINT-MARCELLIN • Cabinet de soins infirmiers, 10, rue Lamartinière, 04 76 64 05 51. • Cabinet de soins infirmiers Le Veymont, 4, rue Ampère, 04 76 64 93 38. • Cardinal soins infirmiers : Carole Chevallier, Jean Naudin, Martine Séjon Imm. L'Olympe, Bd Riondel, 04 76 64 04 79. • Cabinet de soins infirmiers : Julien Bossan, Mohamed Eddikra, Saint-Marcellin 06 87 38 67 10 - 04 56 33 51 63. • Cabinet de soins infirmiers : Nadine Varloteaux 06 76 22 25 85 et Laëtitia Lyonnet 06 87 54 04 14	SAINT-HILAIRE-DU-ROSIER • Cabinet de soins infirmiers Colette Dubois, Jocelyne Vassal, Sandrine Laczny, Noëlle Malezieux, Muriel Postel, Colette Grenier, Jean-Paul Meilland, 06 79 52 98 60. • Cabinet de soins infirmiers Busch-Reynaud 06 70 56 47 09 - 06 24 59 42 00.	AMBULANCES ET TAXIS Elis... Taxi - 06 72 57 65 50 SARL Jérôme Taxi - 06 80 11 58 45 Taxi Saint-Justois, F. Gémio - 06 15 93 43 04 Taxi des Alpes - 04 76 38 09 67 Taxi Céline Sympa - 06 84 018 019 AD Taxi - 06 82 71 91 83 Alpes-Ambulance, F. Delaye - 04 76 64 04 34 Ambulance Saint-Marcellinoise - 04 76 64 04 88 Ambulances J. Bernard Delaye - 04 76 64 07 64 Taxi des Coteaux - Mijo - 04 76 64 10 76 Taxi Franck Potier - 06 27 05 59 22	
MÉDECIN DE GARDE La nuit, les jours fériés et le week-end du samedi 12 h au lundi 8 h, composez le 15. Seul numéro de l'urgence médicale en-dehors des heures d'ouverture des cabinets médicaux.	CHATTE • Cabinet d'infirmières Isabelle Pélerin, Valérie Brancaléone-Dumarché, 04 76 64 09 59. • Cabinet de soins infirmiers, centre de soins 04 76 38 26 35.	SAINT-VÉRAND • Cabinet d'infirmière Carole Fillit, 06 78 55 36 85.	RÉGIE D'ÉNERGIES SAINT-MARCELLIN (Électricité, eau, gaz, chauffage urbain) Accueil et dépannage : 04 76 64 01 81 Urgences gaz : 04 76 84 35 65	
CHIRURGIEN-DENTISTE Les dimanches et jours fériés, 04 76 00 06 66.	SAINT-ANTOINE-L'ABBAYE • Marie-Claude Sirop, 06 07 19 38 88 • Claude Idellon-Quiller, 06 80 70 95 40 • Noëlle Even-Meure, 06 75 51 44 77 E. Baïtazieu, 06 62 50 55 01 • Aurélie Hugonin, 06 75 55 50 35	SAINT-ROMANS • Cabinet de soins infirmiers Séverine Codjia, Stéphane Bayle 04 76 64 05 57.	EDF Dépannage : tél. 0810 333 338	
CENTRE HOSPITALIER DE ST-MARCELLIN Centre de consultations non programmées Accueil médicalisé de proximité 04 76 64 90 90 Lundi au samedi de 8 h 30 à 18 h 30	PONT-EN-ROYANS • Cabinet infirmier, 04 76 36 03 68.	ROYBON • Cabinet infirmier, Sandrine Marie et Bruno Petit, 04 76 38 50 30.	DÉCHETTERIE Route de la Croix de May - Saint-Sauveur Lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h. Samedi de 9 h à 18 h.	
INFIRMIÈRES A votre service 7 j/7 et 24 h/24				